

# Colonisation de la Cisjordanie : un mauvais coup de plus au Parlement israélien



Comme en écho aux propos négationnistes et haineux du ministre israélien Smotrich qui a nié dimanche soir à Paris l'existence du peuple palestinien devant la branche française d'une organisation fasciste israélienne, le Parlement israélien (Knesset) a annulé mardi 21 mars les dispositions d'une loi de 2005 sur le « désengagement » des colonies.

Cette loi permettait l'évacuation des colons de Gush Katif, un bloc de colonies à Gaza, et de quatre colonies en Cisjordanie construites sur des terres privées palestiniennes : Janim, Kedim, Homesh et Sanor. Sous la direction de Sharon, il s'agissait pour le gouvernement israélien, de donner l'illusion qu'il était prêt à limiter le nombre de ce qu'il appelait « colonies sauvages » pour essayer d'améliorer l'image de celles qu'il considérait comme « colonies légales ». Une escroquerie au regard du droit international, pour qui toutes les colonies sont non seulement illégales mais considérées comme un crime de guerre.

Sharon faisait mine d'accepter les mises en garde de ses alliés occidentaux, nord-américains notamment, pour mieux accroître la domination coloniale israélienne en Cisjordanie, à Jérusalem et dans la Vallée du Jourdain : tous les colons évacués en 2005 ont été réinstallés dans des colonies prétendument « légales » en Cisjordanie.

C'est ce verrou législatif que la Knesset vient de faire sauter sous la pression des éluEs de l'extrême-droite la plus colonialiste qui soit. Celle qui avec Smotrich et Ben-Gvir nie l'existence des Palestiniens, considère que toute la Palestine appartient aux seuls Juifs et qu'il est temps pour eux d'en prendre possession. Celle qui, comme Smotrich l'a fait à Paris, assume et revendique l'héritage des milices terroristes juives qui ont répandu la terreur en Palestine il y a 75 ans.

La nouvelle loi permet aux colons de retourner dans ces colonies démantelées, toutes situées dans le gouvernorat de Jénine, et annule les sanctions pénales pour ceux qui entrent ou résident dans ces quatre colonies. C'est une indication de plus que, pour le gouvernement de Benjamin Netanyahu, il n'y a plus de limites à l'expansion des colonies.

La réinstallation des colons dans ces colonies implique la construction d'infrastructures, de zones militaires et un quadrillage encore accentué de la Cisjordanie. C'est aussi assurément, pour le pouvoir israélien, le moyen de réprimer encore plus violemment la résistance de la population palestinienne.

En cette année de commémoration des 75 ans de la Nakba, il s'agit là d'une véritable provocation et d'une nouvelle déclaration de guerre à l'égard du peuple palestinien dans son ensemble. Une situation à haut risque pour ce peuple dont il faut de toute urgence assurer la protection.

On se demande ce qu'il faut de plus aux autorités françaises et européennes pour prendre les mesures permettant de mettre fin à l'impunité d'Israël. Tout le monde sait que c'est cette impunité qui permet à Israël d'aller toujours plus loin dans la violation du droit. Regarder faire sans agir ne serait rien d'autre que de la complicité.

*Le Bureau national, 24 mars 2023*